ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Examens et concours

Question écrite n° 39540

Texte de la question

M Alain Lamassoure appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur le souhait de la profession des prothesistes dentaires de voir prises dans un delai rapproche les mesures legislatives ou reglementaires harmonisant les textes francais sur la formation des prothesistes dentaires avec les normes europeennes qui viennent d'etre etablies, afin de realiser l'equivalence des diplomes et de permettre une veritable circulation des professionnels a l'interieur de la Communaute. Il lui demande quelles sont les etapes prevues pour la mise en oeuvre de ces mesures d'harmonisation europeenne.

Données clés

Auteur : M. Lamassoure Alain
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39540
Rubrique : Enseignement superieur
Ministère interrogé : recherche
Ministère attributaire : recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1735